



Bréhan, le 24 octobre 2018

Communiqué de presse

Projet de fusion absorption d'Olmix Group par Olmix SA

Un accord a été trouvé entre Olmix Group et Olmix SA sur les termes d'un projet de fusion absorption d'Olmix Group par Olmix SA. Olmix SA est spécialisée dans la fabrication et le conditionnement d'oligo-éléments destinés à l'alimentation animale et à l'agriculture. L'activité d'Olmix Group est quant à elle dédiée à la vente d'engrais et la fourniture des prestations dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire.

Ainsi, le projet de fusion-absorption de la Société OLMIX GROUP par la Société Olmix SA vise à simplifier et rationaliser la structure des activités que les deux sociétés exercent actuellement avec une organisation similaire sur des territoires géographiques complémentaires selon un même modèle économique et social. Cette organisation simplifiée facilitera les synergies et aboutira, *in fine*, à des économies de coûts. En outre, ce projet de rapprochement devrait permettre à Olmix Group d'étendre son déploiement sur le territoire national mais également dans le monde entier.

La date d'effet juridique comptable et fiscale de la fusion a été fixée au 31 décembre 2018. Les termes et les conditions de la fusion ont été établis sur la base des comptes pro-forma de la société Olmix Group estimés au 31 décembre 2018. A l'issue du projet de fusion, les actionnaires d'Olmix Group se verraient proposer d'échanger leurs titres sur la base d'une parité de 14 actions d'Olmix Group pour 493 actions d'Olmix SA. Cette parité d'échange a été déterminée sur la base des valeurs réelles de chacune des sociétés.

Olmix SA étant une filiale d'Olmix Group, Olmix SA deviendrait titulaire de ses propres actions au terme de la fusion. En conséquence, il est envisagé que l'augmentation du capital d'Olmix SA, en rémunération de l'apport des actionnaires d'Olmix Group, serait immédiatement suivie d'une réduction de son capital social par annulation des dites actions auto-détenues.

Par ailleurs, la réalisation de la fusion est soumise à certaines conditions suspensives usuelles, et notamment l'approbation de l'opération par les actionnaires d'Olmix SA et d'Olmix Group. En cas de réalisation de la fusion projetée, la gouvernance de la société Olmix SA ne serait pas modifiée, Monsieur Hervé Balusson conserverait la gouvernance de la société en qualité de Président Directeur Général. Pour les besoins de l'opération, les renseignements techniques relatifs au projet de fusion feront l'objet d'une publication dans les conditions et délais fixés par la réglementation en vigueur. Les détails de l'opération seront également mis en ligne au moment de la convocation des actionnaires aux assemblées générales extraordinaires.

Calendrier

Le projet de fusion a été accueilli favorablement le 26 septembre 2018 par le Conseil d'Administration d'Olmix SA et le Président d'Olmix Group. Il a fait l'objet d'une information et d'une consultation des instances représentatives du personnel d'Olmix Group. Le projet de fusion sera soumis aux assemblées générales extraordinaires des sociétés Olmix SA et Olmix Group qui devraient se tenir avant la fin d'année 2018.

Avertissements

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Il a une simple valeur d'information et ne constitue pas une offre, une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres OLMIX SA, dans un quelconque pays.

Contacts

Olmix SA

Madame Aurélie GAREL
Monsieur Maxime COIFFET

Olmix Group

Madame Aurélie GAREL
Monsieur Maxime COIFFET